

Découvrez la fabrication des sièges de Liffol le Grand en Lorraine protégés par une IGP

Publié sur www.usinenouvelle.com le 8 janvier 2017 À 17H00 par Jean-Louis Salque

De la même façon que les AOC certifient les produits agro-alimentaires, les IG (Indications Géographiques) pour les produits manufacturés, garantissent la provenance et l'authenticité des savoir-faire utilisés pour leur fabrication. L'INPI, l'Institut National de la propriété industrielle a attribué fin décembre l'indication géographique « Siege de Liffol » aux entreprises du bassin de Liffol le Grand, berceau historique des fabricants de sièges de style, depuis le XVIIème siècle.

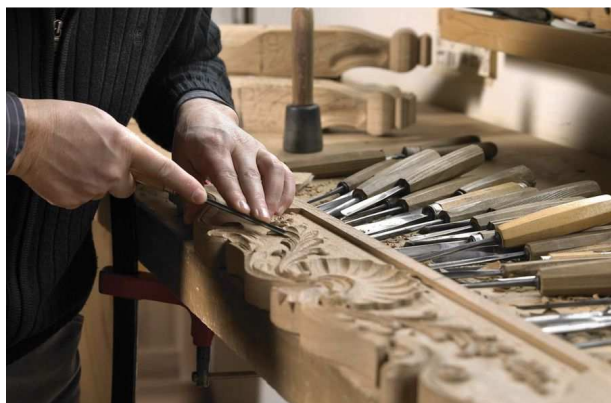


Photo 1/10 © Rémi Villaggi



Photo 2/10 © Jérôme Baudoin

Le PLAB (pôle Lorraine de l'ameublement bois) est la première entité, à avoir reçu une IG, une seconde demande est en cours avec le savon de Marseille. Une soixantaine de manufactures maintiennent aujourd'hui la production de manière traditionnelle.



Photo 3/10 © Jérôme Baudoin



Photo 4/10 © Henryot & CIE

Elles collaborent avec les plus grands décorateurs, designers et architectes d'intérieur (Alberto Pinto, Jean-Michel Wilmotte, Jacques Garcia, Philippe Starck, Gilles & Boissier...) et équipent les lieux les plus prestigieux de la planète (Ritz, Opéra Garnier, Plaza Athénée, Mandarin Oriental...)



Photo 5/10 © Bernard Prudhomme



Photo 6/10 © PLAB

Cette traçabilité obtenue par l'Indication Géographique représente une opportunité pour faire connaître et valoriser le savoir-faire ancestral, l'histoire, ainsi que la qualité ces productions.

De la finition à la main à l'atelier de tapisserie...



Photo 7/10 © Henryot & CiE



Photo 8/10 © PLAB

Des exemples de réalisations de différents styles...



Photo 9/10 © Henryot & CiE



Remise de de l'indication géographique



Photo 10/10 © Jérôme Baudoin